



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
11 août 2011
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire 2011
6-9 septembre 2011, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour la République islamique d'Iran (2012-2016)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	3
II. Activités de coopération passées et enseignements qui en ont été tirés	5
III. Programme proposé.....	6
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme.....	7
Annexe	
Cadre des résultats et d'allocation des ressources pour la République islamique d'Iran.....	10



I. Analyse de la situation

1. La République islamique d'Iran est un pays à revenu intermédiaire qui compte 75 millions d'habitants avec un produit intérieur brut (PIB) de près de 350 milliards de dollars par an. La croissance annuelle du PIB par habitant atteint en moyenne 3,5 % par an. En 2010, le pays affichait un indice de développement humain (IDH) de 0,70, ce qui lui octroyait le 70^e rang d'un classement qui regroupe 169 pays. Au fil des ans, l'Iran a fourni avec succès à la population des services de base comme les soins de santé, l'éducation et l'électricité et a atteint rapidement la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement ou est en voie de le faire d'ici à 2015¹. Les progrès ont été les plus remarquables s'agissant des objectifs 1, 2, 4 et 5. Des progrès importants ont été réalisés s'agissant de l'objectif 7, en particulier en ce qui concerne l'amélioration des sources d'eau et la réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone. Avec 2 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA), le taux de pauvreté est passé de 4,8 % en 2000 à 1,7 % en 2005, tandis que le pourcentage de la population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique a chuté de 13,2 % à 7 % durant la même période. Les réussites de l'Iran en matière de développement social et humain ont également été constatées dans l'amélioration importante de l'IDH, qui est passé progressivement de 0,67 en 2005 à 0,70 en 2010, dû en grande partie aux indicateurs de santé et d'éducation. Il importe de noter que le cinquième Plan national de développement désigne spécifiquement l'amélioration de l'IDH comme l'une des priorités nationales de développement de l'Iran au cours des cinq prochaines années. Des politiques sociales saines et l'allocation de ressources importantes dans les secteurs sociaux sur une longue période, qui représente en moyenne 40 % du budget annuel du Gouvernement, ainsi que l'amélioration générale en matière de développement du capital humain, qui a permis d'améliorer le développement social et la fourniture des services sociaux, comptent parmi les réussites remarquables de l'Iran.

2. L'Iran a également réalisé des progrès importants dans les domaines de l'éducation et des soins de santé pour les femmes depuis 1990 et des efforts sont faits pour faire face au chômage des femmes et à la sous-représentation de celles-ci dans les hautes instances décisionnelles, comme le Parlement. Parmi les réalisations importantes constatées figurent notamment l'augmentation du pourcentage de femmes alphabètes par rapport aux hommes âgés de 15 à 24 ans, qui est passé de 95,2 % en 1997 à 98,6 % en 2005; le pourcentage des filles par rapport aux garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, qui est passé de 85,6 % en 1997 à 93,9 % en 2005; et le nombre actuel de femmes à l'université qui est deux fois plus élevé que tous les étudiants. Ce progrès se reflète dans l'Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) pour l'Iran, qui est passé de 0,713 en 2004 à 0,770 en 2009.

¹ Les sources de toutes les informations sur les statistiques aux paragraphes 2-4 qui concernent les indicateurs des objectifs du Millénaire et les informations sur la comptabilité nationale sont : a) le Rapport sur les OMD 2006, tableaux; b) les informations sur la comptabilité de la Banque centrale d'Iran (<http://www.cbi.ir/simplelist/5799.aspx>); c) l'Annuaire statistique de l'Iran, 2009, Rapport de synthèse de l'enquête sur la population active, 2009; ainsi que la section concernant les statistiques sur les OMD (www.amar.org.ir); et d) RMDH 2010.

3. Depuis 1979, la population a plus que doublé et plus de la moitié (50,2 %) a moins de 25 ans, ce qui représente un atout pour le développement de l'Iran. En mars 2010, le taux de chômage était estimé à 11,9 % (16,8 % pour les femmes), une baisse par rapport aux 15 % en 2004. Le taux de chômage officiel des jeunes était de 22,7 % pour les hommes et 32,4 % pour les femmes en 2008. À la fin de 2010, l'Iran a commencé à réduire considérablement les subventions de l'État octroyées aux combustibles, aux services collectifs et aux denrées alimentaires de base, afin de réduire les distorsions économiques et le gaspillage. Les programmes de transferts monétaires mensuels de compensation ont touché environ 80 % de la population et ont été mis en place pour amortir l'effet de l'augmentation des prix qui en a résulté, en plus des mesures de protection sociale existantes.

4. Le Gouvernement poursuit ses efforts de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. En ce qui concerne le VIH/sida, l'accent est mis sur les stratégies de réduction des risques, ce qui a permis de développer les services de prévention du VIH parmi les utilisateurs de drogues injectables et les détenus. Les efforts du Gouvernement pour maîtriser la tuberculose et le paludisme sont centrés sur les pauvres dans les zones à prévalence élevée. Dans certaines provinces, les indicateurs socio-économiques et de santé, y compris l'éducation, le chômage, les taux de mortalité infantile, sont inférieurs à la moyenne nationale. En ce qui concerne le paludisme, le nombre de cas de paludisme autochtones confirmés par les laboratoires a diminué, passant de 11 923 en 2006 à 2 166 en 2010. L'incidence du taux de tuberculose en 2007 a diminué de 41,6 % par rapport à son niveau en 1990. Le taux de mortalité imputable à la tuberculose en 2007 a diminué de 46,1 % par rapport à 1990. L'Iran fait face à une épidémie de VIH/sida concentrée parmi les utilisateurs de drogues injectables, le taux de prévalence parmi la population générale étant de moins de 0,1 %, de 14,3 % parmi les utilisateurs de drogues injectables, de 1,27 % et de 0,75 % respectivement parmi les femmes détenues et les hommes détenus².

5. La diversité des conditions climatiques de l'Iran, sa riche biodiversité marine et terrestre et la diversité de ses écosystèmes sont liées à des caractéristiques géographiques uniques. Les ressources environnementales et la biodiversité ont subi des pressions dues à des sécheresses persistantes, à des contraintes sur le milieu naturel et à la pollution des ressources en eau rares, à la pollution de l'air dans les zones urbaines et industrielles, ainsi qu'à la dégradation des terres de parcours, à la faune et à l'érosion des sols. Les conséquences possibles sont entre autres : la perte de terres arables; la réduction des eaux souterraines, qui sont la seule source d'eau pour l'irrigation dans le secteur agricole; la désertification et la déforestation; les effets sur la santé et les moyens de subsistance, en particulier des populations rurales et des populations urbaines pauvres.

6. Compte tenu de sa situation dans l'une des régions les plus sismiques au monde, l'Iran est le sixième pays dans le monde le plus sujet à des catastrophes. L'Iran a mis en place aux niveaux national et local des capacités de préparation et d'intervention en cas de catastrophes efficaces et reconnues internationalement, la prévention des catastrophes et la réduction des risques sont des domaines qui nécessiteront des efforts importants et à long terme constants.

² Rapport sur la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 2010; et Rapport de l'Organisation mondiale de la Santé sur le paludisme dans le monde et Rapport sur la lutte contre la tuberculose dans le monde, 2010.

II. Activités de coopération passées et enseignements qui ont été tirés

7. Le programme de pays pour 2005-2011 a fait l'objet de plusieurs évaluations axées sur les résultats et les projets réalisées conjointement par le Gouvernement et le PNUD, qui ont conclu que la contribution du PNUD dans les domaines de l'environnement, de l'appui à la mise en œuvre de la Lutte mondiale contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de la gestion des risques de catastrophes a répondu aux priorités de l'Iran et que des efforts ont été mis en œuvre pour assurer la viabilité institutionnelle des résultats. Comme indiqué ci-dessous, nombre de résultats des contributions du PNUD ont été choisis pour être reproduits ou déployés par le Gouvernement.

8. Les initiatives de réduction de la pauvreté prises dans le cadre du cycle passé comprenaient l'adoption des indicateurs et des cibles des objectifs du Millénaire pour le développement dans les documents de planification du Gouvernement, le soutien à la participation de la communauté et les meilleures pratiques en matière de microcrédit à transposer à une plus grande échelle. L'adoption de l'IDH comme indicateur national et des pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles au niveau sectoriel constitue l'un des meilleurs résultats obtenus.

9. Les évaluations ont également souligné les contributions du PNUD aux institutions nationales, avec la mise en place d'un modèle de participation pour la réhabilitation des terres de parcours, un système de microcrédit avec des emplois de remplacement pour les populations pauvres rurales, ciblant les hommes et les femmes. Après un essai d'application fructueux, au début de 2001, le Cabinet des Ministres a approuvé l'allocation d'importants fonds afin d'appliquer le modèle dans tout le pays. S'appuyant sur les initiatives menées conjointement par le Gouvernement et le PNUD, le cinquième Plan national de développement a adopté les évaluations environnementales des politiques et des plans stratégiques ainsi qu'une « approche écosystémique » de la gestion des écosystèmes de zones humides et de la biodiversité à l'échelle du pays. L'évaluation finale faite en 2008 de la première phase du projet Sauvegarde du guépard asiatique a confirmé que l'Iran a réussi à sauver cette espèce emblématique de l'extinction et a fourni une base pour l'aménagement des zones protégées dans 7 des 10 habitats du guépard.

10. L'évaluation du Protocole de Montréal en 2008 a également souligné la contribution de l'Iran aux efforts mondiaux visant à protéger la couche d'ozone. L'Iran a réussi très tôt à atteindre les objectifs d'élimination progressive fixés dans le Protocole de Montréal. Conformément aux dispositions de la Convention sur les changements climatiques et de la Convention de Stockholm, les stratégies nationales ont été élaborées avec la coopération du PNUD. Les premiers résultats du projet d'évaluation de 2011 sur la gestion des risques de catastrophes, entrepris conjointement par le Gouvernement et le PNUD, ont confirmé que le projet avait permis de sensibiliser les décideurs, ce qui a incité le Gouvernement à verser des fonds supplémentaires. Deux programmes pilotes mis en œuvre dans les villes de Kerman et de Gorgan sur la sécurité des écoles, des quartiers et des hôpitaux consolident actuellement les résultats pour qu'ils soient reproduits à l'échelle nationale. En collaboration étroite avec l'Organisation stratégique, de planification et de contrôle du Gouvernement, la gestion des risques de catastrophes a été intégrée à l'échelle du pays. Le programme a également mis en place des outils d'appui à la prise de décisions – un Portail d'informations nationales et une base de données nationales sur les catastrophes.

11. En tant que bénéficiaire principal, le PNUD a joué un rôle essentiel d'appui au Gouvernement pour accéder aux subventions du Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que dans les activités menées avec les partenaires nationaux pour assurer, conformément à la progression dans la réalisation des priorités nationales, que les systèmes sont en place pour mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats ainsi que le contrôle et l'évaluation de la qualité. Depuis 2005, le PNUD a fourni plus de 45 millions de dollars et a intensifié la lutte contre le VIH-sida. Il a stabilisé le taux de prévalence parmi les consommateurs de drogues injectables, qui continue d'être la principale source de transmission du VIH/sida dans le pays et a diminué le taux de VIH/sida parmi les détenus. Les programmes de lutte contre le paludisme et la tuberculose ciblent les provinces les plus touchées par ces maladies. Les contributions du programme de lutte contre le paludisme ont permis l'introduction de politiques révisées dans le pays pour éradiquer totalement le paludisme à l'horizon de 2017. Au bout de deux ans, le taux de réussite du traitement est passé de 82 à 87 %.

12. Nombre d'enseignements ont été tirés du cycle précédent, y compris la nécessité de mettre en œuvre des initiatives de programme intégrées/intersectorielles, de créer des cadres communs de contrôle et d'évaluation efficaces fondés sur des références et des indicateurs convenus et d'intégrer des stratégies de sortie dans la conception du programme afin d'assurer la viabilité. Les examens du programme de pays précédent ont également indiqué que le programme de pays a plus de chances d'atteindre ses cibles lorsque (a) le processus est pris en main par le Gouvernement; (b) l'ONU fait preuve de souplesse dans sa planification et sa programmation pour répondre aux besoins et aux priorités nationales émergents; et (c) le PNUD assure les fonctions de responsable/facilitateur pour le transfert des connaissances, l'apprentissage réciproque et le partage du savoir-faire dans le cadre de la coopération Sud-Sud ainsi que de la coopération régionale.

III. Programme proposé

13. Le programme de pays pour 2012-2016 a été préparé avec le Gouvernement de la République d'Iran et relève du cinquième Plan de développement national, des domaines d'action convenus du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012-2016 et des grandes priorités du Plan stratégique du PNUD. En tant que pays à revenu intermédiaire, l'Iran est bien placé pour jouer un rôle de premier plan dans l'application des modalités de coopération Sud-Sud grâce à l'échange de connaissances et à l'expertise technique, à la recherche et à l'application des sciences et de la technologie et à la formation, à la fois au niveau mondial et dans sa région. Le PNUD mettra donc à profit son réseau mondial de connaissances et de meilleures pratiques pour promouvoir le partage de connaissances et la coopération Sud-Sud avec l'Iran. Le nouveau programme de pays s'articulera autour de quatre domaines principaux : (a) la réduction de la pauvreté; (b) la santé en termes de mise en œuvre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; (c) le développement écologiquement durable; et (d) la gestion des catastrophes naturelles.

14. *Réduction de la pauvreté* : Le PNUD contribuera aux activités qui : (a) appuieront l'élaboration de modèles de macro-planification, de systèmes de contrôle et d'évaluation des mécanismes de coordination afin d'assurer des modèles de « croissance inclusive » de qualité créatrice d'emplois; et (b) amélioreront la capacité institutionnelle nationale et sous-nationale de formuler des politiques socio-économiques et des modèles de protection sociale. La réalisation des

objectifs 3, 6 et 7 auront des conséquences directes sur la pauvreté, de sorte que l'accent sera en partie mis sur les groupes les plus à risque, dont les femmes, les jeunes et les personnes atteintes du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme. Les initiatives de réduction de la pauvreté seront liées aux projets d'environnement afin de toucher les populations rurales et urbaines pauvres, appuyant les initiatives de génération d'emplois pour améliorer leurs moyens de subsistance. À la fin du cycle du programme, le PNUD aidera le pays à promouvoir un cadre de planification et de gestion et un modèle de croissance inclusive pour le système national de planification du développement – ce qui contribuera à la mise en place des capacités de planification nationales axée sur les résultats.

15. *Environnement* : Le programme de pays contribuera en particulier aux capacités nationales dans la gestion intégrée, la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes et de la biodiversité; et dans la planification d'un réseau représentatif de « zones protégées » qui a besoin d'être renforcé. Le programme portera également sur les capacités d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets aux niveaux national et sous-national afin de contribuer à promouvoir la voie d'un développement capable de résister aux aléas climatiques qui est alignée sur un modèle de développement d'une « croissance inclusive ». Il continuera d'appuyer les capacités nationales afin de renforcer les mécanismes d'évaluation et de suivi des effets et des tendances environnementaux, y compris ceux qui indiquent une corrélation entre la dégradation et l'environnement et la pauvreté. Le PNUD coopérera avec l'Iran pour que le pays puisse accéder aux mécanismes de financement mondiaux dans le cadre des Accords multilatéraux sur l'environnement. D'ici à 2015, on estime que l'Iran aura réduit la consommation d'hydrochlorofluorocarbones de 10 % conformément aux objectifs du Protocole de Montréal.

16. *Gestion des catastrophes naturelles* : Le PNUD continuera de soutenir le Gouvernement dans ses efforts visant à intégrer la gestion et la réduction des risques de catastrophes dans les politiques de développement, les secteurs et les programmes clés; d'améliorer les connaissances et la compréhension des risques de catastrophes, de renforcer la gestion et la réduction des risques de catastrophes au niveau local et de développer la coopération régionale et internationale afin d'échanger des connaissances et des données d'expérience.

17. *La santé en termes d'appui à la mise en œuvre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme* : En collaboration étroite avec le mécanisme de coordination nationale, en tant que bénéficiaire principal, le PNUD contribuera à la réduction du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme en soutenant le Gouvernement dans ses efforts visant à mettre en œuvre les subventions du Fonds mondial et à atteindre les objectifs nationaux en matière de sida, de paludisme et de tuberculose.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

18. Le programme de pays sera exécuté au niveau national et le PNUD utilisera la mise en œuvre comme principale modalité de gestion du programme. Conformément à son accord avec le Gouvernement, le PNUD continuera d'utiliser l'exécution directe pour les subventions du Fonds mondial. Le Gouvernement est le principal partenaire du PNUD. Sur la base de l'accord établi entre ses partenaires gouvernementaux, d'autres partenaires comme les organisations de la société civile

et le secteur privé pourront également contribuer à l'exécution du programme. Le PNUD collaborera également avec d'autres organismes des Nations Unies ainsi qu'avec ses partenaires du développement pour appuyer le programme proposé. En cas de catastrophes et si le Gouvernement le demande, le PNUD pourra adopter ses procédures accélérées.

19. Le PNUD et le Gouvernement exécuteront le programme de pays dans le cadre du PNUAD et du Comité directeur de haut niveau du PNUAD afin d'assurer la coordination avec les activités de l'équipe de pays des Nations Unies. En vue de superviser la formulation, l'exécution et l'évaluation du programme ainsi que l'évaluation du suivi des résultats, un Comité directeur du programme de pays a été établi, co-présidé par le Ministère des affaires étrangères et le représentant résident du PNUD³. Le Comité directeur, qui est l'organe le plus important de prise de décisions du programme de pays, se réunira deux fois par an pour examiner les progrès dans l'exécution, la pertinence et l'impact du partenariat pour le développement. Suite à l'expérience réussie de la formulation du programme de pays actuel, le Comité directeur peut décider de continuer de travailler avec les quatre Groupes de travail dans chacun des domaines d'action du programme de pays.

20. Le système de suivi et d'évaluation du Comité directeur comprendra : (a) le suivi et l'établissement de rapports sur les indicateurs du programme de pays/du plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays; (b) l'établissement de rapports trimestriels et annuels par les comités des projets conjoints du Gouvernement et du PNUD afin de mesurer les progrès accomplis par rapport aux cibles; (c) l'établissement de rapports et l'examen à mi-parcours du programme de pays; et (d) des projets menés conjointement par le Gouvernement et le PNUD et des évaluations axées sur les résultats et des audits externes. Au début du cycle du programme, le Gouvernement et le PNUD entreprendront des études afin d'établir/confirmer les données de référence pour les indicateurs du programme de pays/du plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays.

21. Le Gouvernement et le PNUD rechercheront d'autres modalités de coopération, s'il y a lieu, comme la coopération technique parmi les pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ainsi que mentionné dans le PNUAD, l'appropriation nationale, les approches soucieuses de la dimension culturelle, l'utilisation des données/informations officielles seulement comme point de référence constitueront les principes de base fondant la collaboration entre le Gouvernement et le PNUD.

22. Étant donné le statut de pays à revenu intermédiaire de l'Iran et le fait que la plus grande contribution du PNUD portera sur le transfert des connaissances, utilisant ses réseaux mondiaux de connaissances afin d'optimiser le peu de ressources de base disponibles, l'accent sera mis sur le renforcement des partenariats existants et la recherche résolue de nouveaux financements. Les ressources de base du PNUD serviront de catalyseur, et le Gouvernement allouera des ressources nationales pour assurer l'exécution du programme de pays. Le bureau

³ Le Comité directeur du programme de pays comprend des pôles de coordination du Bureau de la planification et du contrôle stratégiques (SPAC), du Ministère de la protection sociale, du Ministère de la santé, de l'Organisme national de gestion des catastrophes (NDMO) et du Département de l'environnement du Gouvernement.

de pays du PNUD est organisé selon les modalités du programme et continuera de développer des compétences internes, dans les domaines énumérés dans le programme de pays. Les ressources allouées par les centres régionaux et le siège du PNUD seront mises à profit pour fournir un appui technique et assurer un développement constant des connaissances dans le cadre du programme de pays.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République islamique d'Iran (2012-2016)

Priorité nationale : 1. Réaliser des taux de croissance du produit intérieur élevés et durables et améliorer la répartition des richesses, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois en renforçant les capacités, y compris le développement des connaissances					
PNUAD/Résultat du programme de pays 1 : Les capacités nationales et sous-nationales accrues contribuent à formuler des politiques et des plans macrosocioéconomiques afin de promouvoir une croissance économique inclusive, le développement humain durable, le bien-être social et économique et les mesures de prévention de la pauvreté					
PNUAD/Résultat du programme de pays 2 : Les capacités nationales et sous-nationales accrues aident les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en termes de capacités et les plus exposées à la pauvreté des capacités en améliorant leur accès et leur participation aux programmes d'éducation, de santé et de protection sociale, ce qui contribue au développement du capital humain.					
Domaines d'intervention connexe du plan stratégique : Réduction de la pauvreté et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement					
Contribution des partenaires nationaux	Contribution des autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateur(s), référence(s) et cible(s) pour la contribution du PNUD	Indicatifs de produits du programme de pays	Montant indicatif des ressources (en milliers de dollars UDS)
D'ici à la fin de 2016, le Gouvernement développera (i) une croissance inclusive et (ii) établira des cadres axés sur le développement des capacités dans les politiques et les programmes de développement qui seront suffisamment financés et dûment mis en œuvre.	Il sera fait appel aux compétences spécialisées des organismes pertinents des Nations Unies (résidents et non résidents). Par le biais des initiatives et des projets menés par le Gouvernement, les universités, la société civile et secteur privé contribueront également à la mise en œuvre du programme de pays.	Le PNUD facilitera le transfert des méthodes, des normes et des produits d'information, des meilleures pratiques et des projets pilotes de démonstration mondiaux afin de contribuer aux politiques du Gouvernement dans le développement des modèles de macroplanification pour une croissance inclusive, des systèmes de suivi et d'évaluation et	Indicateur 1 : Un modèle intégré pourra assurer une croissance inclusive, le développement des capacités et la création d'emploi englobant les facteurs démographiques (ventilés par sexe, âge et populations à risque) et le développement écologiquement durable (Oui/Non) Référence : Modèles économiques existants axés sur la croissance Cible : Introduction du modèle avant 2016 Indicateur 2,1. Nombre de personnes bénéficiant des initiatives de développement des capacités créées dans le cadre du programme. Référence : Sera établie sur la base des données des sites pilotes. Cible : xx % seront atteints au-dessus de la ligne de base Indicateur 2,2. Un modèle et un système de planification du développement des capacités sociales localisés et intégrés (testés et mis en	1.1. La capacité des organismes pertinents d'incorporer les critères du développement humain (y compris les besoins fondamentaux en matière de développement, la participation locale et les systèmes de développement des capacités) dans la planification macroéconomique est améliorée. 2.1. La capacité des organisations pertinentes d'élaborer des politiques publiques de création d'emplois et de soutien à la création d'entreprise et des programmes d'améliorer l'accès des personnes les plus exposées à la pauvreté des capacités et/ou vivant en dessous de la ligne de pauvreté aux services de base, aux compétences et aux ressources nécessaires est améliorée. 2.2 La capacité des organisations pertinentes de coordonner et d'intégrer la planification du développement des capacités sociales dans les programmes sectoriels et intersectoriels pour améliorer l'accès à une instruction	Ordinaires 1 : 1 400 2 : 300 Autres 1 : 0 2 : 0

		des capacités de coordination.	place selon le contexte national) parmi les ministères sont en place (Oui/Non) Référence : Le système en place n'est pas pleinement intégré. Cible : D'ici à 2016, un système pleinement intégré sera en place	publique de qualité, aux services de santé publique de qualité, à la protection sociale et à des programmes et aux services alimentaires optimaux, y compris pour les groupes./personnes les plus à risque, est améliorée.	
Priorité nationale : 1. Améliorer la qualité des services de santé publique et leur accès; 2. Les services de santé publique seront offerts à tous, l'accent étant mis sur les soins de santé primaires, les services de la médecine familiale et le système d'orientation					
PNUAD/Résultat du programme de pays 3 : Les capacités du système de santé et ces autres organisations pertinentes à promouvoir et à exécuter les politiques et les programmes visant à réduire les maladies non transmissibles et transmissibles sont renforcées. Domaines d'intervention connexe du plan stratégique : Réduction de la pauvreté et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement					
Les subventions du Fonds mondial seront mises en œuvre, suivies et évaluées conformément aux Plans stratégiques nationaux (PSN) et aux programmes par les organisations de santé pertinentes, qui appuieront également la coopération sous-régionale.	Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme continuera d'aider les partenaires nationaux à atteindre les objectifs et les cibles nationaux et à appliquer les accords internationaux. Il sera fait appel aux compétences spécialisées des organismes pertinents des Nations Unies (résidents et non-résidents). Par le biais des initiatives et des projets menés par le Gouvernement, les universités, la société civile et secteur privé contribueront également à la mise en œuvre du programme de pays.	Le PNUD soutiendra les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des PSN de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et facilitera la coopération régionale dans le domaine de la santé	Indicateur 3 : 1. Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans et de femmes enceintes dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide; 2. Taux de succès du traitement de la tuberculose; 3. Pourcentage des consommateurs de drogues injectables qui utilisent un matériel d'injection stérile Référence : 1. 40 % à la fin de 2010; 2, 82 % en 2006; 3,74 % en 2008 Cible : 100 % des cibles sont atteintes à la fin de chaque cycle de subventions	Le PNUD, en tant que bénéficiaire principal, exécutera les programmes établis dans le cadre des subventions du Fonds mondial pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme en partenariat avec le Gouvernement pour faciliter la réalisation des PNS.	Ordinaires 50 Autres Fonds mondial pour lutter contre le sida, la tuberculose 37 000
PNUAD/Résultat du programme de pays 1 : Les considérations environnementales sont intégrées dans la prise de décisions dans le domaine du développement; 2. L'Iran contribue à l'exécution des Accords multilatéraux sur l'environnement et aux objectifs arrêtés au niveau international; 3. L'Iran contribue activement au Pan d'action régional de Téhéran pour la lutte contre les tempêtes de poussière et de sable					
PNUAD/ Résultat du programme de pays 4 : Les capacités nationales, sous-nationales et locales sont renforcées pour assurer 1) la gestion intégrée, la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes, des ressources naturelles et de la biodiversité; 2. l'intégration de l'économie de l'environnement dans la planification nationale et les audits; 3) l'utilisation efficace des connaissances et des outils dans la prévention et le contrôle de la pollution de l'environnement actuelle et émergente et des actions à mener; 4) la formulation et la mise en œuvre des plans et des projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation à ses effets Domaines d'intervention connexe du plan stratégique : Environnement et développement durable					

D'ici à la fin de 2016, le Gouvernement introduira les normes et les meilleures pratiques relatives au développement environnemental durable dans les politiques et les programmes de développement qui seront suffisamment financés et dûment mis en œuvre.	Les donateurs multilatéraux, comme le Fonds pour l'environnement mondial et le Protocole de Montréal, continueront d'aider les partenaires nationaux à atteindre les objectifs et les cibles nationaux et à appliquer les accords internationaux. Par le biais des initiatives et des projets menés par le Gouvernement, les universités, la société civile et secteur privé contribueront à la mise en œuvre du programme de pays.	Le PNUD soutiendra les capacités institutionnelles en facilitant les transferts des méthodes, des normes, des produits de l'information et des projets pilotes de démonstration mondiaux afin de contribuer à intégrer davantage les questions et les normes liées à l'environnement lors de l'élaboration des politiques de développement aux niveaux national, sous-national, sectoriel	<p>Indicateur 4.1. Nombre de cadres et de mécanismes localisés (adaptés au contexte national) qui intègrent la gestion durable de l'environnement Référence : Le cinquième PSN fournit la base juridique pour l'intégration des principes de développement durable Cible : D'ici à 2016, les cadres nationaux pour la gestion durable des zones humides, des écosystèmes de montagne, des terres arides et des forêts de la Caspienne ainsi que pour la conservation de la biodiversité sont en place et expérimentés.</p> <p>Indicateur 4.2 : Les cadres visant à améliorer la gestion des PCB et des HCFC sont en place et la mise en œuvre a commencé⁴(Oui/Non) Référence : Les cadres inadéquats ne sont pas propices à la réalisation des priorités de développement nationales. Cible : Les cadres seront mis en place d'ici à 2016</p> <p>Indicateur 4.3. Les cadres, les mécanismes et les modèles localisés (testés et mis en place selon le contexte national) pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets sont mis en place (Oui/Non). Référence : Deuxième Communication nationale en place. Cible : D'ici à 2016, la troisième Communication nationale et les cadres visant à améliorer l'efficacité énergétique résidentielle sont en place</p>	Les capacités institutionnelles pour l'intégration du développement durable dans les politiques nationales sont renforcées Les capacités institutionnelles pour la gestion des produits chimiques dans le cadre du Protocole de Montréal et de la Convention de Stockholm sont appuyées Les capacités nationales visant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets sont renforcées	<p>Ordinaires 1 050</p> <p>Autres GEF 30 008 AF 4 000 MP 4 600</p>
<p>Priorité nationale 1. Améliorer les capacités de réduction et de gestion des risques de catastrophes, l'application des codes de construction nationaux et les mesures de réduction du risque de catastrophes.</p>					
<p>PNUAD/Résultat de programme de pays 5 : Les concepts et les normes de réduction et gestion de risques de catastrophes sont intégrés dans les politiques/programmes du développement national et les capacités institutionnelles, opérationnelles et de coordination visant à une action préventive efficace des risques de catastrophes sont renforcées Domaines d'intervention connexe du plan stratégique : Prévention des crises et relèvement</p>					
D'ici à la fin de 2016, le Gouvernement définira les normes et les meilleures pratiques en	Il sera fait appel aux compétences spécialisées des organismes pertinents des Nations Unies	Le PNUD collaborera avec les partenaires nationaux à l'appui des capacités	<p>Indicateur 5.1 : Nombre de plans multisectoriels conçus pour la réduction et la gestion des risques de catastrophes Référence : Le cinquième Plan de développement national ne contient pas de chapitre spécifique sur les RRC/GC</p>	1. Les capacités institutionnelles pour établir des plans multisectoriels de RRC/GC sont promues 2. Les capacités	<p>Ordinaires 555</p> <p>Autres 2 500</p>

⁴ PCB = Polychlorobiphényle, HCFC = Hydrochlorofluorocarbones.

<p>matière de réduction des risques de catastrophes (RRC)/de la gestion des catastrophes (GC) dans les politiques et programmes de développement qui seront suffisamment financés et dûment mis en œuvre</p>	<p>(résidents et non-résidents).</p> <p>Par le biais des initiatives et des projets menés par le Gouvernement, les universités, la société civile et secteur privé contribueront également à la mise en œuvre du programme de pays.</p>	<p>institutionnelles en facilitant les transferts des méthodes, des normes, des produits de l'information et des projets pilotes de démonstration afin de contribuer à (i) intégrer davantage les normes de RRC/GC lors de l'élaboration des politiques de développement aux niveaux national, sous-national, sectoriel (ii) aux capacités opérationnelles du système national pour la RRC/GC.</p>	<p>Cible : D'ici à 2016, deux plans sectoriels intégreront les concepts RRC/GC Indicateur 5.2 : Le Plan de préparation aux catastrophes, d'intervention, de relèvement et de reconstruction de Téhéran est élaboré (Oui/Non) Référence : La planification urbaine à Téhéran nécessite une plus grande résistance aux risques de catastrophes, et le système de contrôle des codes de construction nationaux doit être renforcé Cible : D'ici à 2016, un plan complet de réduction des catastrophes pour Téhéran sera formulé et approuvé Indicateur 5.3 : Des mallettes de formation complètes destinées à la RRC et à la GC sont mises au point et des directives de gestion des risques liés aux catastrophes sont mises en place au niveau local. Référence : Les manuels de formation sur la planification et l'envoi de secours en cas de catastrophes sont disponibles. Cible : Des manuels de formation complets et standardisés seront conçus d'ici à 2016</p>	<p>institutionnelles pour établir des plans de secours pour la gestion des catastrophes et des normes d'évaluation des risques dans les zones urbaines sont renforcées Les capacités nationales pour la gestion des risques de catastrophes au niveau local dans la gestion urbaine des séismes et des inondations sont renforcées</p>	
--	---	--	---	---	--